



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 12.05.2010

DÉPARTEMENT DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

**PLAN D'ÉTUDES DE LANGUE ET LITTÉRATURE
ITALIENNES**

**BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE
BACHELOR OF ARTS (BA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2010



Avant-propos

L'Italie a eu de tout temps une importance fondamentale aussi bien pour la culture européenne que pour la formation intellectuelle de l'homme moderne. C'est surtout en Italie que l'étude des *humanae litterae* s'est élaborée et développée au cours des siècles passés; aujourd'hui encore la culture italienne se distingue par son esprit d'ouverture, son caractère inventif et son élan créateur. L'étude de la langue et de la culture italiennes, qui sont également propres à une partie de la Suisse, joue donc un rôle de premier plan dans tout curriculum consacré aux sciences humaines.

Objectifs des études de langue et littérature italiennes. L'étude de l'italien à la Faculté des lettres de l'Université de Genève se caractérise par l'attention portée aux structures formelles, logiques et expressives du texte écrit en tant que vecteur privilégié de la pensée individuelle et de la culture d'un peuple. D'où la nécessité d'une formation à la fois littéraire, philologique et linguistique, qui soit approfondie et organique, en mesure non seulement de fournir des instruments conceptuels et méthodologiques spécifiques, mais aussi de les faire interagir en vue d'une approche de la textualité aussi exhaustive et rigoureuse que possible.

Le *texte littéraire* est étudié dans toute l'étendue et la variété de la tradition italienne: ses multiples sens sont explorés à travers un ample éventail de perspectives analytiques (genèse, forme, contenu, idéologie, rapports avec la culture et la société de l'époque, etc.), sous le strict contrôle de la philologie et de l'histoire. *L'approche linguistique* vise à l'étude de la langue comme système (phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique) et comme instrument de communication et d'expression: un instrument utilisé dans des contextes – et sous des formes – spécifiques pour la réalisation d'objectifs différents. Une attention particulière est accordée à la langue et au style des textes littéraires (lexique, structures syntaxiques, liens logiques entre les périodes ou les paragraphes, etc.). Les compétences analytiques sont développées parallèlement aux compétences rédactionnelles, pour une meilleure maîtrise des mécanismes expressifs propres à la langue italienne.

Débouchés professionnels.

- a) En premier lieu, toutes les professions du secteur tertiaire (économie, tourisme, édition, media, bibliothèques, organisations internationales, milieux artistiques et musicaux, etc.) comportant la rédaction, l'élaboration, l'analyse approfondie de textes et de discours – et pour lesquelles une bonne connaissance de la langue et de la culture italienne est un atout supplémentaire;
- b) l'enseignement de la langue et de la littérature italiennes;
- c) la recherche scientifique dans les domaines de l'histoire littéraire, de la philologie et de la linguistique.



DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. *Connaissances linguistiques préalables.* Les enseignements sont ~~en général~~ dispensés en langue italienne. Il est donc demandé aux étudiants d'avoir au préalable une connaissance suffisante de la langue. Pour prendre en compte l'écart entre étudiants italophones et non italophones*, le plan d'études prévoit pour les modules BA1 et BA2 des enseignements en partie différenciés. Des enseignements conçus expressément pour les étudiants non italophones et destinés à améliorer leur maîtrise de la langue sont organisés chaque année par le «Dipartimento Scuola» du Consulat Général d'Italie à Genève.

2. *Attestations.* Les attestations sont obtenues sur la base d'un contrôle continu ou d'un travail à remettre avant l'examen, selon des modalités définies en début d'enseignement.

3. *Durée des examens.* Les examens oraux ont en principe une durée d'environ 30-45 minutes; les examens écrits une durée de 6 ou de 8 heures (durée spécifiée pour chaque examen écrit).

4. *Organisation des études.* Il est conseillé de suivre dès le début des études, en première année, les modules BA1, BA2, ainsi que le premier demi module BA3a (le module BA3 s'articulant sur deux ans). Le module BA4, qui poursuit et complète BA1, est à suivre en deuxième année : les cours d'Histoire de la littérature de BA1 et de BA4 visent en effet, à donner sur deux ans un aperçu global du déroulement de la littérature italienne à travers les siècles.

5. *Certifications CILS.* Des épreuves de certification «CILS»** de connaissance de la langue italienne dans le cadre du Portfolio européen des langues, comportant plusieurs niveaux (de B2 à C2) pourront être proposées en fin de parcours aux étudiants qui le souhaitent.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Les étudiants qui ne sont pas porteurs d'un certificat de fin d'études secondaires comportant le latin doivent satisfaire, pour l'obtention du BA, à l'exigence d'une connaissance élémentaire de la langue latine. Cette connaissance peut être acquise dans le cadre d'une initiation hors module au latin. L'initiation au latin peut être remplacée par le module *BA15* «Langue et culture latines» ou «Langue et linguistique latines».

Module BA1	Histoire de la littérature : Textes classiques I	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	Pour tous/toutes les étudiant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CR, Histoire de la littérature italienne. Pour étudiant-e-s italophones : <ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE 1, Sujet de littérature. Pour étudiant-e-s non italophones : <ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de SE 2, Méthodes et outils d'analyse du texte littéraire. 	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du séminaire SE 1 (italophones) ou SE 2 (non italophones) selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral portant sur le programme du CR, ainsi que sur une série d'ouvrages (textes classiques de la littérature italienne).	
Condition(s)	L'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA4, BA5 et BA7.	



Module BA2	L'analyse des textes littéraires	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	Pour tous/toutes les étudiant-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • 1h/Année de CR, Sujet de littérature. Pour étudiant-e-s italophones : <ul style="list-style-type: none"> • 1 - 2h/Année de TP 1, Travaux pratiques de rédaction sur le sujet traité dans le CR. Pour étudiant-e-s non italophones : <ul style="list-style-type: none"> • 1 - 2h/Année de TP 2, Travaux pratiques de rédaction sur le sujet traité dans le CR. 	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre des TP 1 (italophones) ou des TP 2 (non italophones) selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (6 heures pour les non italophones, 8 pour les italophones).	
Condition(s)	L'attestation doit être obtenue avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA4, BA5 et BA7.	

Module BA3	Linguistique italienne	12 crédits
-------------------	-------------------------------	-------------------

Demi-module BA3a	Introduction à la linguistique italienne	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Année de CS, Cours-séminaire d'introduction. 	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du CS selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	/	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Demi-module BA3b	Sémantique – Architectures textuelles	6 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE 1, Sémantique de l'énoncé et du texte.• 1 – 2h/Année de SE 2, Structures formelles et rhétoriques du texte poétique.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Examen oral portant sur SE 1 + SE 2	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Avoir suivi le demi-module BA3a au préalable.	

Module BA4	Histoire de la littérature : Textes classiques II – Littérature moderne et contemporaine	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de CR, Histoire de la littérature italienne.• 2h/Année de SE, Sujet de littérature moderne et/ou contemporaine.	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du SE selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral portant sur le programme du CR, ainsi que sur une série d'ouvrages (textes classiques de la littérature italienne).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Module BA5	<i>Lectura Dantis</i> – Littérature médiévale et de la Renaissance	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de CR, « <i>Lectura Dantis</i> »• 2h/Année de SE, Sur un sujet de littérature médiévale et de la Renaissance.	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du SE selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral portant sur la <i>Lectura Dantis</i> .	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Langue et Style	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1 – 2h/Année de CR, De linguistique ou d'analyse linguistique de textes littéraires.• 1h/Année de SE 1, Structures du texte narratif.• 2h/Année de SE 2, Histoire de la langue (premier semestre) et de linguistique synchronique (deuxième semestre).	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du SE 2 selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral portant sur le CR.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Avoir suivi le module BA3 au préalable.	



Module BA7	L'écriture critique (sur un sujet linguistique ou littéraire au choix)	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Réussite des modules BA1 et BA2 au préalable.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1h/Année de CR, Sujet de littérature ou de linguistique.• 2h/Année de SE, en marge du CR : Analyser et Argumenter.	
Attestation(s)	À obtenir dans le cadre du SE selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (8 heures).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Avoir suivi les trois modules BA1, BA2 et BA3 au préalable.	



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module BA1	Histoire de la littérature : Textes classiques I	12 crédits
Module BA2	L'analyse des textes littéraires	12 crédits
Module BA3	Linguistique italienne	12 crédits

Ou le module d'«Études italiennes» ci-dessous :

Module BA	Etudes italiennes	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 – 2/Année de CR ou de CS ou de SE, de littérature ou de linguistique italiennes d'un des modules BA1, BA3b, BA4, BA5 ou BA6. • 2h/Année de SE, de littérature, de linguistique ou d'histoire de la langue italienne d'un des modules BA4, BA5 ou BA6. 	
Attestation(s)	À obtenir dans l'enseignement II selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen oral portant sur l'enseignement I.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	